

COMPTE-RENDU DE LA 6^E RÉUNION DE LA CLDR Le 16 décembre 2013 à l'administration communale

Marloie, le 19 décembre 2013

Présents : *M^{me} V. Lecomte, Présidente ;
M^{mes} et Ms. S. De Cleermaecker, V. Zorghiotti, J. Carpentier, S. Henin, P. de Brier, M. Modave, J. Liégeois, G. Polet, L. Vanoverschelde, E. Louviaux, A.-M. Taviet, D. Thésias, D. Zava, D. Leruth, P. Bourguignon ;
M^{me} J. Hautenauve, Administration communale ;
M^{me} F. Lesuisse et M. A. Jacquet, FRW.*

Excusés : *M^{mes} M. Collin, R. Vilms, S. Carpentier, D. Fretin et M. D. Lecarte ;
M. V. Laborey, bureau d'études Lacasse, auteur du PCDR.*

Madame Valérie Lecomte, Présidente de la CLDR, accueille les participants. Elle annonce que cette réunion sera principalement consacrée au traitement des groupes de travail et à la programmation du premier trimestre 2014.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 4 novembre 2013 est approuvé sans modification.

2. Résultats des groupes de travail et suites à donner

2.1. Etat d'avancement des groupes de travail

Pour rappel, lors de la dernière réunion de Commission locale, les participants ont pu découvrir les résultats des trois premiers groupes de travail :

- patrimoine et cadre de vie (30/09)
- services 1 : aînés, logement, transports, services sociaux et communaux... (14/10)
- services 2 : enseignement, enfance, jeunesse... (21/10)

Depuis, trois autres réunions ont eu lieu :

► **Lundi 18 novembre 2013 : Agriculture**

Lors des réunions de consultation dans les villages, le volet agricole a peu été évoqué. Or sans l'avis des agriculteurs, le diagnostic de territoire restait incomplet. Une invitation personnalisée a donc été envoyée aux agriculteurs qui ont répondu à l'appel (23 personnes dont 14 agriculteurs). La réunion a débuté par une consultation écrite des agriculteurs (difficultés rencontrées, besoins et pistes de solution...). Ensuite, Pierre Pirotte, Chargé de projet au Contrat de Rivière Ourthe, a exposé la nouvelle législation en matière de clôture des pâtures en bord de cours d'eau et d'abreuvement du bétail, ainsi que les modalités pratiques et possibilités de subsides. Pour terminer, les agents de la FRW ont présenté les résultats de la consultation faite en début de séance pour permettre à l'assemblée d'en débattre. Plusieurs pistes de projets ont ainsi émergé.

► **Lundi 25 novembre 2013 : Energies**

Ce thème a rassemblé 15 personnes. Après avoir dressé les enjeux énergétiques au niveau mondial puis au niveau local, l'assemblée a accueilli M. Fievet du Guichet de l'Energie de Marche ; il a donné des conseils pratiques sur l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ensuite, Alain Jacquet a passé en revue les différentes sources renouvelables de production d'énergie. Bien que chacun reconnaisse

l'importance de cette thématique et les possibilités d'agir au niveau local, cette réunion a apporté peu de propositions concrètes. Ce thème devra être retravaillé par la CLDR.

►Lundi 2 décembre 2013 : Vie associative et culturelle

Les participants sont venus en nombre (26 personnes !). La réunion a démarré par une présentation succincte du tissu associatif local et des différentes activités organisées sur le territoire par Valentin Laborey du bureau d'étude Lacasse. Ensuite, les participants se sont répartis en sous-groupes afin de creuser les nombreuses idées de projets et d'actions provenant des réunions de consultation. Ils ont également répondu à 4 questions plus transversales. Plusieurs projets ont ainsi été détaillés.

2.2. Traitement des résultats des groupes de travail

Pour les groupes de travail « agriculture » et « vie associative et culturelle » :

Afin de traiter la matière des groupes de travail « agriculture » et « vie associative et culturelle », les agents de la FRW proposent de procéder de la même manière que lors de la CLDR précédente, la méthode ayant fait ses preuves :

Les idées de projets émises en groupe de travail (ou lors des réunions de consultation) sont classées en 3 colonnes sur bases des discussions déjà menées (*voir document annexe 1*) :

- Colonne 1 : projets concrets (= *déjà bien identifiés mais éventuellement à approfondir*)
- Colonne 2 : projets en attente (= *pour lesquels les participants aux GT n'ont pas pris position*)
- Colonne 3 : projets abandonnés (= *car jugés peu intéressants ou peu réalistes par rapport à d'autres*) ou en cours (= *déjà pris en charge par la commune ou un opérateur ou déjà réalisé*)

Répartis en sous-groupes, les participants passent le tableau en revue afin de

- valider les colonnes 1 et 3
- traiter la colonne 2 : le projet est-il en cours, à abandonner ou à creuser ?

Lors d'une mise en commun, les sous-groupes échangent leurs points de vue afin de trouver un consensus pour un classement final des projets.

➔ Les résultats sont consignés dans le tableau ci-joint (*document annexe 2*) : les cases grisées marquent un changement de colonne et les petites flèches sont suivies de commentaires faits en séance.

Pour le groupe de travail « énergies » :

Comme annoncé précédemment, les résultats du groupe de travail « Energies » ne sont pas concluants. Dès lors, la CLDR est invitée à soit revoir la stratégie, soit concevoir des projets permettant d'atteindre les objectifs fixés, à savoir :

- **Objectif 2 :** *Protéger durablement le cadre de vie des habitants en relevant les défis environnementaux et énergétiques de demain*
- **Objectif 6 :** *Développer des projets énergétiques à partir de sources renouvelables tout en engendrant des retombées économiques locales*

Pour ce faire, Alain Jacquet présente une synthèse* des points abordés lors du groupe de travail « Energies » : Enjeux – Utilisation rationnelle de l'Energie - Energies renouvelables. Il rappelle ensuite les rôles potentiels d'une commune en matière d'énergie :

- Sensibilisation de la population,
- Mobilisation et soutien des acteurs locaux autour des énergies renouvelables,
- Veiller à une gestion parcimonieuse de l'énergie dans les bâtiments 'publics' et privilégier les énergies renouvelables,
- Partenaire dans la distribution d'énergie (via les intercommunales),
- Organe d'application des règlements (urbanisme,...),
- Participation au financement de projets,
- Primes aux particuliers ;

et présente, à titre d'exemples, différentes initiatives communales et citoyennes de communes comme Hotton (panneaux solaires avec affichage de la production, chaufferie bois et réseau de chaleur, plateforme interservices communaux...), Tenneville (écopasseur, comptabilité et cadastre énergétique des bâtiments communaux, groupements d'achat...), Nassogne (chaufferie bois et réseau de chaleur...), Assesse

(sensibilisation de la population, visite de maisons passives ou basse énergie, soirée d'information sur l'isolation...), Attert (audit énergétique intégrant la dimension comportementale, adaptation des règlements urbanistique...).

Pour aller plus loin, il invite les participants à répondre aux quatre questions suivantes :

Consommer moins :

1. Comment réduire la consommation d'énergie au niveau des bâtiments communaux ?
2. Quels projets mettre en œuvre pour sensibiliser les particuliers, les aider à consommer moins d'énergie ?

Produire mieux :

3. Quels projets mettre en œuvre pour favoriser le développement des énergies renouvelables ?
4. Que faire au niveau de la commune, des ménages, d'associations... ?

→ **Résultats de la discussion en plénière :**

- Par le passé, il y avait un « Monsieur Energie » par école qui assurait un suivi des consommations et encourageait les bons réflexes en matière d'économie d'énergie. Il faudrait relancer cette dynamique.

- La commune surveille les consommations et mène des actions ponctuelles d'éco-consommation. Toutefois, elle pourrait bénéficier des conseils du Facilitateur tertiaire (ICEDD) pour aller plus loin dans cette démarche (comptabilité, cadastre...) et identifier les aides disponibles. Mais il faut également une personne en charge de cette matière au sein de l'administration communale ; les économies engendrées devraient permettre de couvrir une partie de son salaire.

- Pour cette thématique, l'idéal serait d'avoir une personne ayant des compétences techniques et pas qu'administratives. Ne peut-on pas envisager la participation d'un ouvrier communal ? → *Pour mener à bien ce cadastre, il faut en effet des moyens humains. Or, il est difficile de donner cette attribution supplémentaire aux membres du personnel actuel, que ce soit dans le personnel administratif ou l'équipe des ouvriers.*

- Certaines communes disposent d'un « Ecopasseur » qui, outre la gestion énergétique des bâtiments communaux, se rend à domicile pour des conseils aux particuliers.

- Une réunion d'information a été organisée récemment sur les primes à l'énergie mais n'a pas eu beaucoup de succès. Les gens sont surinformés (nombreuses campagnes de la Région wallonne, sujet très médiatisé ces dernières années), donc ce genre d'initiative n'attire plus. Cependant, peu de gens agissent car même avec les primes et les prêts à taux zéro (cf. *Eco-pack* et *Famenne énergie*), cela reste inabordable pour beaucoup de gens. Par ailleurs, les démarches pour les demandes de primes sont longues et décourageantes.

- On pourrait imaginer des échanges d'informations et des partages d'idées entre citoyens : une personne ayant installé une technologie particulière (chaudière à pellets, poêle de masse, isolation...) pourrait témoigner du fonctionnement de manière plus neutre qu'un vendeur.

*Le Compte-rendu du Groupe de travail Energie ainsi que la présentation de M. Fievet sont disponibles sur demande à la commune (Julie Hautenaue) ou à la FRW (084/219860)

4. Divers

PROGRAMMATION 2014 :

Prochains groupes de travail :

- **Tourisme et économie : Lundi 27 janvier 2014**
→ *Intervention de Julie Riesen de la Maison du tourisme*
- **Cœur de village : Lundi 3 février 2014**
→ *Comment structurer les différents espaces (zones de rencontres, de jeux, de parkings...) et les besoins des habitants pour des cœurs de village de qualité*
- **Mobilité douce et sécurité routière : Lundi 10 février 2014**
→ *Intervention du Pays de Famenne et du PICM*

Prochaines réunions de CLDR :

- Lundi 24 février 2014 : retour sur les derniers GT avec tri des projets
- Lundi 24 mars 2014 : finalisation de la stratégie
- Lundi 31 mars 2014 : vote des priorités

Avant de conclure, Madame Lecomte profite de cette réunion pour faire quelques communications :

- Le lundi 17 février 2014, une présentation du projet d'aménagement de la traversée de Noiseux sera proposée aux habitants.
- Lors de différentes réunions, les participants avaient expliqué les difficultés pour prendre le bus à Hogne (arrêt situé de l'autre côté de la N4, près de l'église). La commune a sollicité les TEC et a obtenu l'ouverture d'une nouvelle ligne de bus scolaire qui fera Nettinne – Sinsin – Hogne (5 arrêts dans le Parc) – Aye (zones d'activités économiques) et Marche. Le temps de parcours Hogne – Marche devrait donc être d'environ ¼ d'heure, ce qui améliore nettement la situation. Les horaires seront précisés rapidement car la nouvelle ligne débutera le 7 janvier.
- Notons aussi qu'il existe une ligne de bus scolaires qui passe dans le Parc de Hogne et va vers l'école d'Heure.
- Un home pour personnes âgées va être créé à Baillonville (en face de la ferme Laboule). Il s'agit d'un partenariat public/privé : la commune a mis des terrains à disposition du promoteur, qui lui prendra en charge les travaux. Au total, cela fera 110 lits et 19 résidences service. L'enquête publique se termine prochainement



Sur ces bonnes nouvelles, Madame Lecomte invite les participants à partager le verre de l'amitié et à conclure ainsi l'année 2013 !

Merci à tous de votre participation !

La Présidente de la CLDR,

Valérie LECOMTE

La Fondation Rurale de Wallonie,

Florence LESUISSE & Alain JACQUET



Julie HAUTENAUVE (Responsable administrative) :
086/32.02.62 ou julie.hautenaue@sommeleuze.be
Valérie LECOMTE (1^{ère} Echevine et Présidente de la CLDR) :
0496/92.88.26 ou babouber@skynet.be

Florence LESUISSE et Alain JACQUET
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 Marloie
084/21.98.60 ou famenne@frw.be

